

Bulletin d'inscription

Crédit photo : istock photo.com

Formations 2^{ème} semestre 2010

à retourner par courrier au CROS de Lorraine accompagné du chèque de caution
Maison Régionale des Sports de Lorraine – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Liste des formations

Reportez le numéro de la formation
qui vous intéresse
dans le tableau à droite.

Gestion

1-1 Comptabilité

1-1 a) 3 jours, le mardi 16, mercredi 17
et mardi 23 novembre

1-1 b) 2 jours, les mardis 7
et 14 décembre

1-1 c) 1 jour, le mardi 9 novembre

1-2 Recherche de partenariat

Le jeudi 14 octobre

Informatique

2.1 Cette année,

en informatique tout sera possible !

2-1 a) Selon les sessions de l'orga-
nisme de formation.

2-1 b) le lundi 13 et mardi 14 décembre

Santé

3.1 Module d'information du dispositif SAPHYR Lorraine

3-1 a) Le mardi 5 octobre ou

Les vendredi 8 et samedi 9 octobre.

3-1 b) A définir.

Secourisme

4-1 Prévention et secours civiques (PSC1).

Formation sur 2 jours les lundi 27 et
mardi 28 septembre

4-1 Prévention et secours civiques (PSC1) Recyclage

Le jeudi 7 octobre

Communication

5-1 Conduite de réunion.

Les jeudi 11, vendredi 12 novembre
et le jeudi 9 décembre.

5-2 Communiquer avec la presse.

Formation sur 2 jours les lundi 11
et mardi 12 octobre.

5-3 Langues étrangères.

A votre convenance en journée
ou en soirée.

→ Les coordonnées de l'association

Le nom de l'association

Votre n° lcom à Uniformation / / / / / / / / / /

ou adhérent Agefos PME / / / / / / / / / /

L'interlocuteur de votre association

Nom et Prénom

Courriel

Tél. Fax

→ Le(s) stagiaire(s) par ordre de priorité

Nom, Prénom et âge	Statut		Fonction / Catégorie socio-professionnelle	numéros des formations	Repas*
	salarié	bénévole			

* Repas pris en charge par le CROSL

Documents à joindre à ce bulletin d'inscription :

- chèque de caution de 50 € libellé à l'ordre du CROSL (ce chèque vous sera rendu à l'issue de votre participation effective au stage).
- chèque pour paiement de la formation pour les non cotisants auprès d'Uniformation ou Agefos PME au titre du plan et de la professionnalisation, libellé au nom de l'organisme de formation.

Date / /

Nom, qualité

Cachet et signature de l'employeur



Modalités de prise en charge

Crédit photo : istock photo.com

→ Le public concerné par les formations

Les actions sont accessibles en priorité aux salariés, puis aux dirigeants bénévoles de toutes les associations sportives lorraines dans la limite des places disponibles.

→ Les associations bénéficiaires adhérentes intégralement à Uniformation

Le règlement des frais de formation

Les formations sont gratuites pour les associations qui versent la totalité de leurs contributions conventionnelles à Uniformation, soit 1,67 % de la masse salariale brute (1,62 % au titre de la Formation Professionnelle Continue + 0,05 % au titre de l'aide au paritarisme).

Uniformation règle directement les frais à l'organisme de formation.

→ Les associations bénéficiaires adhérentes à Agefos PME

Le règlement des frais de formation

Les coûts pédagogiques sont réglés directement par Agefos PME Lorraine à l'organisme de formation dans la limite des critères de prise en charge définis par la branche.

→ Les associations bénéficiaires non adhérentes à Uniformation et Agefos PME Lorraine.

Le règlement des frais de formation

Un chèque individuel libellé au nom de l'organisme de formation sera à envoyer au CROSL à l'inscription. La recherche de financements du coût pédagogique est à votre charge.

→ Prise en charge des frais de repas et de transport pour tous les participants d'associations sportives

Les repas proposés pour les formations en journée sont pris en groupe et réglés directement par le CROSL, sauf pour les formations informatiques qui ont lieu à Vandoeuvre pour lesquelles les repas sont remboursés sur présentation de facture à hauteur de 12€ par personne maximum.

Pour les frais de transport, un formulaire vous sera remis par le CROSL durant la formation.

Le remboursement se fera à l'association sportive uniquement sur présentation d'un RIB (transport entre le siège de l'association et le lieu de formation). Les frais de transport ne sont pas pris en charge pour le module d'information SAPHYR.

→ Thèmes de formations que vous souhaiteriez voir proposés dans la prochaine offre

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions même si vous ne vous inscrivez pas à ces sessions.

-
-
-

Pour toute information contacter :

Irène Giroux au CROS de Lorraine
Tél. : 03 83 18 87 04 • par courriel : irene.giroux@lorraine-sport.com

ou Didier Bontems à Uniformation Lorraine
Tél. : 0820 205 206 • par courriel : lorraine@uniformation.fr

ou Michaël Dorget à Agefos PME
Tél. : 03 87 32 29 21
Par courriel : mdorget@agefos-pme.com

Pensez également à consulter le site internet du CROSL et à vous inscrire à la newsletter afin de recevoir périodiquement toutes les informations sur le sport lorrain. <http://lorraine.franceolympique.com>